

COLLEGE PIERRE-MORETO

ALLEE HECTOR-CAPDEILLAYRE

66300 THUIR

Tél. : 04.68.53.04.85

Fax : 04.68.53.34.88

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le : 09/04/2015

Heure de début de séance : 17 h 15

heure de fin de séance : 19 h 30

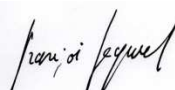

	<i>NOM Prénom</i>	<i>Qualité</i>
<i>Président de séance</i>	Monsieur SEGUREL François	Principal
<i>Secrétaire de séance</i>	Monsieur STOLS Dorian	Gestionnaire

Nombre de membres présents : **18**

Quorum : **16**

Le *procès-verbal* de la séance du précédent C.A. réuni le 29/01/2015 est *approuvé* [X]
 est *refusé* []

<i>Chapitre</i>	<i>Nature des questions traitées</i>	<i>Nbre de pages</i>	<i>Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur</i>
I	Affaires financières	3	
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)	/	
III	Equipement en matériel et mobilier	/	
IV	Transports scolaires	/	
V	Conventions	/	
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...)	/	
VII	Projet d'établissement	/	
VIII	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention ...	/	
IX	Formation continue. GRETA	/	
X	Associations en milieu scolaire	/	
XI	Bilan	/	
XII	Divers	1	
	TOTAL	4	

<i>Signature du Président de séance</i>	<i>Signature du Secrétaire de séance</i>
	

<i>Transmission à l'Inspecteur d'Académie</i>	<i>Transmission au Recteur</i>
le :	le :

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du
09/04/2015

sous la présidence de : Monsieur **SEGUREL François**, Principal

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement : M.SEGUREL François		X		
- Adjoint : Mme GARCIA Béatrice		X		
- Gestionnaire : M. STOLS Dorian		X		
- Conseiller Principal d'Education : Mme CENA Virginie			X	
- Directeur adjoint S.E.G.P.A. : M. PLAZAS Yves		X		
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement :	1 – M. OLIVE René		X	
	2 – M. ATTARD Rémy		X	
- de la commune siège :	1 – Mme RUIZ Denise		X	
	2 – Mme RAYNAL Sabine		X	
- qualifiées	1 – M. HOPPE Mathias	X		
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
1 – Mme RIVIERE Danièle remp M. JOFFRE		X		
2 – M. DELIGNY Nicolas		X		
3 – Mme BOUILLY Christine		X		
4 – M. BARBEDOR David		X		
5 – Mme BERGE Nancy		X		
6 – Mme VISCOLGLIOSI Nathalie			X	
7 – Mme WIMMER Muriel			X	
- au titre des personnels A.T.O.S.S. :				
1 – Mme TRILLES Christine		X		
2 – Mme SALY Carine		X		
3 – Mme SERRAT Marie-Hélène			X	
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents	1 – Mme BAY Virginie		X	
	2 – Mme DESCHAMPS Natacha	X		
	3 – Mme DIVE Sandrine		X	
	4 – M. ECKERT Alain	X		
	5 – Mme LENGLET Christine	X		
	6 – Mme PALMADE Angélique remp Mme ROBERT	X		
	7 – Mme TESSIER Carole		X	
-élèves	1 – Mlle WITHOUCK Lena	X		
	2 – Mlle EL-FASSI Inès	X		
	3 – M. ESPINOSA Mathias		X	

PREAMBULE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09/04/2015

M. le Principal constate que le quorum est atteint, le conseil d'administration peut siéger valablement. Il remercie les membres du CA de leur participation au service de l'action éducative.

La séance débute à 17 H 15

Vote du précédent C.A. :

Le PV du précédent CA, est adopté à l'unanimité

Toutes les questions ayant été abordées à 19 H 30 la séance est levée.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 09/04/2015

- N° de séance : 052014/2015

Chapitre : I Nature : AFFAIRES FINANCIERES

RAPPORT DE GESTION DU COMPTE FINANCIER 2014

M. le Gestionnaire présente le rapport du chef d'établissement sur le compte financier de l'exercice 2014. On note une légère diminution des effectifs du collège par rapport à l'année dernière (- 20). Le nombre de demi-pensionnaires 4 jours a également diminué (- 15). Cette baisse s'explique essentiellement par le fait que plusieurs classes n'ont pas cours le vendredi après-midi, ce que l'augmentation des forfaits 3 jours (+ 25) tend à confirmer. Au total des forfaits 1 à 4 jours, on observe une stabilité des effectifs de demi-pension.

La seule décision modificative budgétaire pour vote a concerné des prélèvements sur fonds de roulement pour le fonctionnement du service ALO (13 000 €), des admissions en non-valeur de créances irrécouvrables (4 083,47 €) et la sortie de l'inventaire du vidéoprojecteur qui a été volé en août 2014.

M. le Gestionnaire présente la répartition de l'utilisation des crédits pédagogiques hors voyages : « On constate une réduction sensible des crédits disciplinaires par rapport à l'exercice. Cette réduction n'est compensée que partiellement par l'augmentation des crédits "projets". »

« La SEGPA a des recettes spécifiques, qui proviennent de la taxe d'apprentissage et de ressources propres (ventes d'objets confectionnés et prestations). Contrairement aux autres moyens de financement, les recettes de la taxe d'apprentissage sont ajustées a posteriori aux dépenses effectuées sur l'exercice, ce qui permet au budget de la SEGPA d'être systématiquement à l'équilibre. »

Le service ALO voit chaque année la part viabilisation prendre de plus en plus d'importance, ce qui est encore plus marqué cette année puisque les crédits ALO ont diminué alors que les dépenses en viabilisation ont augmenté sensiblement. C'est pour cette raison que le prélèvement sur réserves de 13 000 € avait été proposé. Toutefois, la réduction drastique des dépenses sur ce service combinée à une subvention exceptionnelle du CG pour des réparations en cuisine et, surtout, à un reversement du service restauration (SRH) beaucoup plus important que prévu (43 656 € au lieu des 26 985 € prévus initialement) a permis au service de dégager un résultat positif au ALO.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 09/04/2015

- N° de séance : 052014/2015

Chapitre : I Nature : AFFAIRES FINANCIERES

Les aides aux familles sont restées stables entre les exercices 2013 et 2014.

Comme indiqué plus haut, le SRH (Service de Restauration et d'Hébergement) a dégagé un résultat bien meilleur qu'espéré, essentiellement grâce à une prévision de plus en plus fine des effectifs de rationnaires. Le SRH ne pouvant pas dégager de bénéfice, cette différence positive est reversée intégralement dans la contribution aux charges générales, dans le service ALO. Le SRH présente un résultat négatif de 4 083,47 € qui correspond aux admissions en non-valeur votées par le CA.

En conclusion, à notre grande surprise, les très bons résultats du SRH ont permis d'afficher un bilan positif de l'exécution budgétaire du collège, ce qui vient abonder les réserves de l'établissement à hauteur de 5 838 €.

Rapport du comptable sur le compte financier 2014

M. Ciretti présente la partie comptable du compte financier 2014.

Adoption du compte financier à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT 2015 AUX RESERVES

M. le Gestionnaire : « Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2014 comme présenté, c'est-à-dire : + 9 921,76 au service général et - 4 083,47 € au SRH. Le montant des réserves disponibles s'établit donc à 50 116,30 € au SG et à 31 527,15 € au SRH »

Adoption de l'affectation du résultat à l'unanimité.

*PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**- Séance du : 09/04/2015**- N° de séance : 052014/2015*

Chapitre : I Nature : AFFAIRES FINANCIERES

DBM

Ces bonnes nouvelles financières nous permettent de vous proposer une DBM de prélèvement sur les réserves. Elle permettra de financer les accompagnateurs du voyage en Belgique (comme indiqué lors du vote de ce voyage lors du CA du 29 janvier 2015), des travaux de réparation particulièrement nombreux en ce début d'exercice 2015, l'achat d'une balayeuse manuelle pour le préau et la cour, une fontaine à eau réfrigérée pour le réfectoire et la multiplication des projets pédagogiques et culturels.

Cette DBM comprend un second volet qui concerne la prise en compte du loyer et des prestations du logement en convention d'occupation précaire (COP) attribué à M. Xavier GARCIA. Nous pensions que le loyer était versé au CG, mais en réalité cette disposition ne concerne que les personnels du CG. M. Garcia n'étant pas employé par le CG, le loyer annuel de 3 192 € et les consommations énergétiques sont des recettes nouvelles que la présente DBM intègre au budget 2015.

Adoption de la DBM à l'unanimité**FINALES NATIONALES DE HANDBALL - Participation des familles**

L'équipe de handball féminine des minimes s'est qualifiée pour les finales nationales. Elle se rendra donc à Torcy, en Seine-et-Marne, du 19 au 22 mai prochains. Le coût de ce séjour sera essentiellement pris en charge par l'Association sportive du collège et d'éventuels sponsors ou donateurs. Toutefois, une participation de 30 € sera demandée aux familles des joueuses.

Adoption de la participation des familles à l'unanimité.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 09/04/2015

- N° de séance : 05/2014/2015

Chapitre : XII Nature : DIVERS

POINT SUR LES TRAVAUX

Pendant les congés de printemps le bâtiment situé au milieu de la cours, anciennement bâtiment de technologie, sera détruit. L'espace libéré ne sera livré aux élèves qu'à la rentrée du 01/09/2015. D'ici là il sera protégé par des barrières. Les quatre salles de classes détruites seront remplacées par d'autres au premier étage du bâtiment 54.

Dans les parties livrées des difficultés subsistent et n'ont pas encore trouvé de solution :

- Bruit excessif sous le préau, dans le réfectoire, à la vie scolaire.
- Chaleur difficile à supporter dans les locaux affectés à la vie scolaire. Cette partie était auparavant climatisée et mieux isolée.
- Les problématiques d'hygiène et de condition de travail à la plonge.
- Les toilettes installées dans le réfectoire sont toujours impossibles à utiliser. Les solutions proposées par le collège n'ont pas été retenues.

La livraison du nouveau collège est annoncée dans les délais : rentrée 2015.

Il faut espérer que les malfaçons et les défauts de conception seront réglés avant la fin du chantier.

Les parents d'élèves regrettent l'interruption brutale et sans explication des réunions avec la collectivité territoriale. Ils ne comprennent pas les raisons d'une interruption du dialogue et de l'information.